



APPEL À CANDIDATURES 2024

Diagnostic d'accessibilité de vos activités touristiques

1. CONTEXTE

La Métropole de Lyon a édité en 2021 son **schéma de développement du tourisme responsable**, et s'engage pleinement pour la destination et l'ensemble des acteurs du territoire dans une démarche ambitieuse de transformation des pratiques pour un tourisme écologiquement et socialement plus vertueux.

L'Office de Tourisme œuvre également depuis plusieurs années pour un développement d'un tourisme raisonné, respectueux et innovant. En 2019, fort du titre de 1ère Capitale Européenne de SMART TOURISM, l'Office de Tourisme a amorcé une démarche ambitieuse de transition vers un tourisme plus responsable.

Elle s'est traduite par 2 intentions fortes :

- Engagement de l'association dans une **démarche RSE, Responsabilité Sociétale des Entreprises** avec une labellisation **Engagé RSE** et une certification de son activité événementielle avec la norme internationale **ISO 20121**.
- Adoption par le Conseil d'Administration d'une **stratégie pluriannuelle 2021-2025** pour un tourisme plus responsable à Lyon et sa métropole, au travers de 12 objectifs stratégiques et 55 actions opérationnelles.

Lyon affiche également un score de 83% au classement GDS 2023 la positionnant à la 13ème place mondiale des villes engagées en matière de tourisme durable. Chaque année, le GDS Index observe l'avancement des territoires dans leurs engagements, leurs résultats et leurs suivis. La force de cette démarche est la co-construction des réflexions, des plans d'actions.

Depuis 2022, l'Office de tourisme a mis en place plusieurs actions majeures pour accompagner les professionnels du tourisme vers un engagement toujours plus fort :

- **Programmes d'aides : écolabellisation** des activités touristiques, **alimentation durable, événementiel Responsable et définir sa politique RSE**.
- **Sensibilisation et formation** des professionnels aux composantes d'un tourisme plus durable
- **Déploiement des labels inclusifs** : Accueil Vélo

2. OBJECTIFS

Cet appel à candidatures vise à soutenir le développement du tourisme responsable à Lyon en accompagnant les entreprises du secteur touristique qui souhaitent réaliser **un pré-audit d'accessibilité de leur établissement ou activité pour tendre vers l'obtention de la marque d'Etat [Tourisme & Handicap](#)**.

Le soutien d'ONLYLYON Tourisme consiste en la **prise en charge financière** et **l'organisation d'un pré-audit d'accessibilité** réalisé par la société Polymorphe Design, incluant :

- Une **visite sur site** (2h à 3h sur place selon les sites) ;
- La remise d'un rapport de visite avec **recommandations** ;
- Une **réunion de restitution** sur site avec l'exploitant
- Un **suivi téléphonique** avec Polymorphe Design de 2 heures cumulées maximum (à utiliser dans les 6 mois suivant la réunion de restitution).

Attention le pré-audit ne se substitue pas à l'évaluation de la marque Tourisme et Handicap.

Si vous souhaitez ensuite candidater à la marque Tourisme & Handicap, vous pouvez contacter ONLYLYON Tourisme (durable@lyon-france.com) qui fera le lien avec le relais local pour organiser l'évaluation finale réalisée par un **binôme d'évaluateurs** composé d'un représentant du secteur du tourisme et d'un représentant des associations de personnes en situation de handicap.

L'évaluation finale, réalisée sur la base des **quatre familles de handicaps** (auditif, mental, moteur et visuel), a pour objectif de s'assurer que l'activité proposée par le candidat respecte pour au moins **2 familles** de handicap. Elle doit être réalisée maximum dans les 1 an suivant votre pré-audit.

Votre candidature sera ensuite étudiée en **Commission Territoriale** qui statue sur l'attribution de la marque et les pictogrammes octroyés parmi auditif, mental, moteur et visuel. L'évaluation et la marque sont gratuites. Cette dernière est attribuée pour 5 ans, renouvelables.

ONLYLYON Tourisme s'engage à valoriser tous les bénéficiaires qui auront obtenu la marque Tourisme & Handicap sur ses différents supports dont le site Internet www.visiterlyon.com.

Plus d'informations sur la marque [ici](#)

3. BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES

Les candidats de cet appel à candidatures sont des acteurs économiques du tourisme lyonnais qui doivent être **adhérents et cotiser à ONLYLYON Tourisme et Congrès** ou **s'engager à adhérer pour 2 années consécutives** (2024 et 2025), quel que soit leur statut juridique et présents dans la liste suivante :

- Les hébergements : hôtels, chambres d'hôtes, auberges de jeunesse, résidences de tourisme, locations de meublés, campings ;
- Les établissements de restauration de toutes natures : restaurants, bars, brasseries ... ;
- Les lieux de visite : musées, salles d'exposition, jardins... ;
- Les activités de loisirs.

Pour être éligibles, les candidats doivent avoir :

- Une activité qui a démarré avant le 1er janvier 2022 ;
- Ne pas être en liquidation judiciaire au 31 décembre 2023.

Le dossier de candidature est à déposer au nom de l'entreprise pour un seul établissement. Une entreprise peut déposer plusieurs dossiers pour plusieurs établissements de manière individuelle.

4. MODALITÉS DE SÉLECTION

Les entreprises répondant aux critères de l'article 3 peuvent répondre à l'appel à candidatures. Le dépôt d'un dossier et sa recevabilité ne valent pas attribution automatique d'un accompagnement.

Sur la base d'un formulaire de candidature accompagné de justificatifs de motivation, les entreprises devront démontrer qu'elles sont dans une démarche de tourisme responsable et accessible, dans leur façon de travailler en visant des objectifs de développement durable.

Sur la base de l'étude des dossiers de candidature, l'Office de Tourisme sélectionnera les bénéficiaires du présent programme.

5. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidatures seront classées selon les critères non hiérarchisés suivants :

- La cohérence globale, la qualité et la maturité du projet, par rapport à une démarche de de tourisme responsable ;
- Son impact social et environnemental en matière d'aménagements permettant l'amélioration de l'accessibilité.

6. PROCÉDURE

Les formulaires de candidatures seront remplis en ligne via ce [lien](#)

Le formulaire de candidature devra comporter l'extrait KBIS ou tout document justifiant du statut de l'entreprise.

L'instruction des dossiers sera effectuée par le Green Committee, instance de validation composée de membres du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme, ainsi que de Virginie CARTON, Directrice Générale et de Catherine ROMÉYER, Directrice Tourisme Responsable. L'aide sera attribuée après les délibérations du Green Committee de l'Office de Tourisme au regard des propositions du jury.

Les candidats seront informés des résultats de la délibération au plus tard dans les **1 mois suivant le dépôt de leur candidature.**

7. ENGAGEMENTS DU BÉNÉFICIAIRE

Si l'entreprise est retenue par la commission dans le cadre de cet appel à candidatures, elle s'engage à :

- **aller jusqu'au bout de la démarche de pré-audit ;**
- **honorer tous les rendez-vous organisés avec la société Polymorphe Design** (visite sur site, réunion de restitution et points téléphoniques) sous réserve de sa confirmation ;
- **candidater à la marque d'Etat Tourisme & Handicap** (au plus tard dans les 1 an suivant la date du pré-audit)

Dans le cas contraire, la prise en charge par l'Office de tourisme devra être remboursée (montant estimé : 540€ par structure).

L'entreprise s'engage également à :

- Signer une convention de partenariat avec ONLYLYON Tourisme reprenant les détails de leur accord,
- Porter le discours d'une ambition partagée pour un tourisme plus responsable et accessible à Lyon et sa métropole,

- Témoigner de son expérience lors d'éventuelles présentations de la démarche organisées par ONLYLYON Tourisme,
- Participer à l'observation touristique Tourisme Responsable d'ONLYLYON Tourisme au travers d'enquêtes ponctuelles.

8. CALENDRIER

Les dossiers peuvent être déposés du 15 janvier au 1er décembre 2024.

9. MODALITÉS DE CONTRÔLE ET DE SUIVI

Des justificatifs ainsi que des précisions pourront être demandés aux entreprises bénéficiaires afin d'attester du respect des critères mentionnés dans le présent règlement d'intervention.

Dans le cas où l'entreprise bénéficiaire ne pourrait produire ces justificatifs, l'Office de tourisme se réserve le droit de facturer les prestations dans leur totalité à l'entreprise.

10. PROTECTION DES DONNÉES

En communiquant leurs données personnelles dans le cadre de l'appel à candidatures, les candidats acceptent d'être contactés exclusivement dans ce cadre par l'Office de tourisme (invitations à remettre des pièces complémentaires, information sur l'état d'avancement de la procédure, information sur les lauréats retenus, invitation à participer à des événements en qualité de lauréat.).

Les données personnelles ne feront l'objet d'aucune autre utilisation ultérieure.

Les données sont collectées par ONLYLYON TOURISME & CONGRES. Elles seront conservées pour une durée de 5 ans.

Les candidats sont informés qu'ils peuvent exercer leur droit d'accès, de modification, et de suppression auprès de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi.

Par courrier : ONLYLYON TOURISME & CONGRES place Bellecour, 69002 LYON
Par courriel : cromeyer@lyon-france.com

1. CONTACTS

Pour toute information complémentaire sur l'appel à candidatures, merci de contacter :

Catherine ROMEYER, Directrice Tourisme Responsable
cromeyer@lyon-france.com / 06 30 29 57 47

Marine MOUSTIER, Cheffe de projet Tourisme Responsable
mmoustier@lyon-france.com / 06 87 86 17 64